



Demande de remboursement de solde de l'armée

Par **SOLBAS**, le **19/03/2019** à **20:34**

Bonsoir j'ai quitté l'armée en octobre 2018. Depuis l'armée me réclame des remboursements de trop perçu. J'ai contesté par courrier R ar ainsi que par mail auprès du centre des impôts charge de recouvrer la créance en vain. Globalement ils me réclament 2600 € et j'estime leur devoir la moitié, quels sont les recours possibles, ai-je des chances d'avoir gain de cause ? Dois je prendre un avocat pour me défendre et le jeu en vaut il la chandelle

Merci pour vos avis et retours d'expérience. Cordialement

Par **SOLBAS**, le **21/03/2019** à **21:39**

Bonsoir,

Je constate que ma question ne rencontre pas beaucoup de succès, personne ne peut me faire un retour d'expérience sur une situation similaire

merci